

COMPTES	DEPENSES FONCTIONNEMENT	MONTANT	COMPTES	RECETTES FONCTIONNEMENT	MONTANT
c/678	Reversement excédent EAU SDEA	218 917,45	C/002	Excédents exploitation eau	417 126,51
c/678	Reversement excédent assainissement SDEA	410 958,52	c/002	Excédents exploitation assainissement	410 958,52
c/739223	Fonds péréquation ressources communales	67 000,00			
c/60681	Fournitures éclairage public (remplacement ampoules)	5 000,00			
c/615232	Entretien éclairage public (dont réparation suite à sinistre route de Bergheim et dépose mâts rue Landau)	5 000,00	c/70631	Piscine Carola	25 000,00
c/6152211	Entretien bâtiments (gouttières anc.école Verrerie, réparation fuite eau jardin ville, dépose carrelage école maternelle, réparation disjonteur piscine, plans évacuation école primaire)	15 000,00	c/74121	Dotation Solidarité rurale	14 000,00
c/6152313	Réparation de rues (dont chemin des Ménétriers et nids de poules divers)	15 000,00	c744	FCTVA (fonctionnement)	5 000,00
c/6152316	Mobilier urbain (réparation bornes Grand'rue)	2 000,00	c/732112	Attribution compensations fiscales (CCPR)	-16 000,00
c/6135	Location matériel (piscine Carola)	4 500,00	C/748313	Dotation compensation réforme TP	17 000,00
c/61558	Entretien matériel	-4 500,00			
c/61566	Informatique : fin d'opération de mutualisation avec CCPR	6 000,00			
c/023	Virement section investissement	128 209,06			
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	873 085,03		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	873 085,03

COMPTES	DEPENSES INVESTISSEMENT	MONTANT	COMPTES	RECETTES INVESTISSEMENT	MONTANT
			c/021	Virement section fonctionnement	128 209,06
c/1068	Reversement excédent assainissement SDEA	323 310,03	c/001	Excédent investissement eau	90 769,30
			c/001	Excédent investissement assainissement	503 234,34
2315/111	Parcours sportif	80 000,00	c/10222	FCTVA (investissement)	15 000,00
2315/61	Eclairage public (enveloppe)	70 000,00	c/1342/104	Subvention parking Hohle gasse (amendes police)	39 800,00
2313/145	Aménagement local Parc	100 000,00	c/1342/143	Subvention abribus (amendes police)	1 400,00
2312/111	Module skate park	10 800,00	c/1321/60	Subvention vidéosurveillance (FIPD)	8 600,00
2313/138	Bâtiments (mises en conformité électrique et ERP)	8 900,00	c/1347/138	Subvention accessibilité (DSIL)	27 000,00
2313/138	Raccordement électrique rucher école du Altenholz	17 500,00			
2188/36	Panneau affichage électronique rond point	13 600,00	c/1323/111	Subvention parcours sportif (Département)	5 000,00
2188/30	Défibrillateurs (groupement de commandes CCPR)	7 300,00			
2315/60	Confection fondation paniers à papier	8 000,00	c/024	Cessions actifs	8 200,00
2188/36	Marche pied tribune	1 100,00			
2315/60	Frais géomètres	8 800,00			
2182/30	Chariot télescopique	10 300,00			
2188/30	Tondeuse	5 200,00			
2313/118	Kiosque jardin de ville (pose lambris par entreprise)	11 500,00			
c/020	Dépenses imprévues	141 702,67			
	DEPENSES D'EQUIPEMENT : 494 702,67€				
c/2041512	Fonds de concours périscolaire	430 000,00			
c/2313/140	Fonds de concours périscolaire	-420 800,00			
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	827 212,70		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	827 212,70
	TOTAL	1 700 297,73		TOTAL	1 700 297,73

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du jeudi 28 novembre 2019 à 10h00
En salle des conseils au Centre Administratif
de l'Eurométropole de Strasbourg

sous la présidence de M. Denis HOMMEL

Membres présents : Mmes/MM.

Daniel **BASTIAN** ; Adrien **BERTHIER** ; Benoît **BRUNAGEL** ; Béatrice **BULOU** ;
Etienne **BURGER** ; Vincent **DEBES** ; Daniel **GAUPP** ; Pierre **GEIST** ;
Jean-Pierre **JOST** ; Michel **KOCHER** ; Christel **KOHLER** ; Gilbert **LEININGER** ; Pierre
LUTTMANN ; Roger **MULLER** ; Jean-Marc **RIEBEL** ; Marc **SENE** ;
Sébastien **ZAEGEL**.

Membres représentés : Mmes/MM.

Christian **GLIECH** (pouvoir à Benoît **BRUNAGEL**) ; Bernard **INGWILLER** (pouvoir à
Daniel **GAUPP**) ; Jean-Claude **LASTHAUS** (pouvoir à Etienne **BURGER**) ;
Denis **RIEDINGER** (pouvoir à Denis **HOMMEL**).

Membres absents excusés : Mmes/MM.

Rémi **BERTRAND** ; Isabelle **DOLLINGER** ; Marc **DRESSLER** ;
Jean-Michel **FETSCH** ; Pierre **GRANDADAM** ; Jacques **MEYER** ;
Frédéric **PFLIEGERSDOERFFER** ; Denis **REINER** ; Francis **VOGT** ;
Philippe **WANTZ**.

Assistaient en outre : Mmes/MM.

Robert **METZ**, Vice-Président en charge de la Commande Publique

Joseph **HERMAL**, Directeur Général du SDEA
Estelle **BURCKEL**, Directeur Général Adjoint du SDEA
Isabelle **FUCHS**, Directeur Général Adjoint du SDEA
Pascal **MELLIER**, Directeur Général Adjoint du SDEA

Date de Convocation : 6 novembre 2019.

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20191128-1911006-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

TRANSFERTS PARTIELS DE RESULTATS

Le Président expose aux membres de la Commission Permanente qu'au cours de l'année 2018, la commune de Ribeauvillé a transféré au SDEA son service eau potable et assainissement, et a délibéré en novembre 2019 pour opérer un transfert partiel de ses résultats, à hauteur des montants indiqués dans le tableau annexé à la présente.

Il souligne que ces délibérations ont été prises, dans le respect des évolutions réglementaires en la matière.

Il indique que suite à une concertation avec le Bureau du Contrôle de Légalité de la Préfecture du Bas-Rhin et les services des Trésoreries, une délibération concordante du SDEA s'avère nécessaire.

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PREND ACTE** des informations et précisions fournies par le Président.
- **APPROUVE** les transferts partiels de résultats et les montants y afférents, tels que figurant dans l'annexe.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Le Président



Denis HOMMEL

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20191128-1911006-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019

TRANSFERTS PARTIELS DE RESULTATS

TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS DE TRANSFERTS PARTIELS DE RESULTATS DELIBERES PAR LES COLLECTIVITES TRANSFERANTES

SOUMIS A L'APPROBATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Nom de la collectivité	commune de Ribeauvillé		Bilan
Compétence transférée	eau potable	assainissement	
date de délibération	20/06/2018	20/06/2018	
Date d'effet du transfert	01/01/2019	01/01/2019	
résultat € constaté fonctionnement	417 126,51 €	410 958,52 €	
résultat € constaté investissement	90 769,30 €	503 234,34 €	
RESULTAT GLOBAL DE LA COLLECTIVITE	507 895,81 €	914 192,86 €	1 422 088,67 €
résultat € transféré au SDEA fonctionnement	218 917,45 €	410 958,52 €	
résultat € transféré au SDEA investissement	- €	323 310,03 €	
MONTANT GLOBAL TRANSFERE AU SDEA Alsace Moselle	218 917,45 €	734 268,55 €	953 186,00 €